



## Rencontre régionale du 5 juin 2024 – Journée de clôture de la 2<sup>e</sup> édition

### Simulation d'une assemblée régionale pour le vote d'une délibération concernant les Mobilités

#### Déroulé de la journée

##### 9h30 : Accueil

° 1/ **Salle Victor Hugo - au pied des escaliers** : émargement / autorisation droit à l'image / distribution des goodies

° 2/ **Foyer Salle Edgar Faure** (2e étage) : accueil café/jus/gâteaux/viennoiseries

##### 9h45-10h : Brise-glace **Salle Edgar Faure**

##### 10h-10h30 : Ouverture de la journée **Salle Edgar Faure**

Région : Marie-Guite DUFAY

DRAJES : Azzedine M'RAD

CRAJEP : Corinne MOLINA

CESER : Elise MOREAU

##### 10h30-10h45 : Bilan du cycle 1 **Salle Edgar Faure**

Région : Sarah PERSIL

##### 10h45-11h45: Prise de paroles des jeunes

Présentation de l'espace permanent (provenance, nombre de jeunes ayant participé, nombre de jeunes présents aujourd'hui...) et restitution du travail dans les EP

##### 11h45-13h00: Travail Simulation partie 1 Répartition des groupes dans les différentes salles à disposition

Temps de travail en commission : 4 groupes – 10/15 jeunes

Voir les pages suivantes

---

##### 13h00-14h00 : Cocktail déjeunatoire **Salle Victor Hugo**

Buffet comprenant des Mini quiche et Mini pizza Végé, Croquemonsieur, Gougères, Club sandwich saumon, Navette crème de thon, Brochette de poulet, Fromages sur pique, Brownies, Fontaine à chocolat avec brochettes de fruits et bonbons

---

##### 14h00-16h15 : Simulation d'une assemblée plénière du Conseil Régional **Salle Edgar Faure**

Présidence du jeu assurée par Sarah PERSIL selon le déroulé de séance

Débat/échange sur la préconisation / amendements - prise de parole des porte-paroles (attention : pas uniquement) / Vote sur la préconisation

##### 16h15-16h30 : Clôture de la journée **Salle Edgar Faure**

Région : Michel NEUGNOT et Sarah PERSIL

CRAJEP : Corinne MOLINA



## Rencontre régionale du 5 juin 2024 – Journée de clôture de la 2<sup>e</sup> édition

### Simulation d'une assemblée régionale pour le vote d'une délibération concernant les Mobilités

#### Présentation du jeu :

Tous les participants.es à cette journée ont comme vous travaillé la thématique des mobilités au sein d'un espace permanent.

Cette simulation est un jeu créé pour susciter le débat lors de cette journée entre tous les participant.es du cycle 2 de Ma Région pour demain.

Elle s'appuie sur des principes fondamentaux à respecter impérativement : respect mutuel, écoute, respect des règles du jeu, etc. (voir ci-dessous).

Pendant la matinée, vous serez répartis au sein de 4 commissions / groupes pour réfléchir collectivement et formuler 1 préconisation sur les 5 thématiques mises au débat.

Pendant l'après-midi, vous serez réunis en assemblée plénière, où vous partagerez aux 3 autres commissions / groupes vos 5 préconisations et les défendrez pour expliquer en quoi elles sont primordiales, urgentes, prioritaires.

NB : Les 5 thématiques mises au débat font référence à l'ensemble des préconisations que vous avez pu formuler au sein de votre espace permanent... pas d'inquiétude, vous aurez donc toutes et tous des choses à dire lors de ce jeu !

#### Présentation des principes fondamentaux :

1. **Respect mutuel** : Chaque joueur doit traiter les autres participants avec respect, quelle que soit la nature de leurs échanges ou différends au cours du jeu. Les insultes, les comportements agressifs ou toute forme de harcèlement sont strictement interdits.
2. **Écoute active** : Chaque joueur doit écouter attentivement lorsqu'un autre joueur parle, sans l'interrompre et en réfléchissant sérieusement à ce qui est dit avant de répondre.
3. **Participation constructive** : Les joueurs sont encouragés à contribuer de manière constructive aux discussions. Cela inclut le partage d'idées, la proposition de solutions et la participation active aux débats et votes.
4. **Utilisation appropriée du langage** : Le langage utilisé au cours du jeu doit rester approprié et professionnel. Les termes offensants, le jargon inapproprié ou les expressions qui pourraient être mal interprétées ou offensantes doivent être évités.
5. **Respect des règles du jeu** : Les joueurs doivent suivre toutes les règles et procédures établies pour le déroulement du jeu et dont les garants sont la présidence de l'assemblée plénière fictive et les animateurs et animatrices de la séquence. Cela inclut le respect des temps de parole, le suivi des étapes de délibération et de vote.
6. **Engagement envers les objectifs du jeu** : Les joueurs doivent garder à l'esprit que le but principal du jeu est éducatif et de développement des compétences. Ils sont encouragés à s'engager pleinement dans le processus, en cherchant à tirer des leçons et à améliorer leur compréhension des dynamiques politiques.



## Rencontre régionale du 5 juin 2024 – Journée de clôture de la 2<sup>e</sup> édition

### Simulation d'une assemblée régionale pour le vote d'une délibération concernant les Mobilités

#### Proposition de Délibération pour les Mobilités en Bourgogne-Franche-Comté

- Vu la nécessité de promouvoir l'équité territoriale et l'accès équitable aux services,
- Vu l'engagement nécessaire vers une transition écologique efficace et inclusive,
- Vu les dispositions du Pacte Vert pour l'Europe,
- Vu la stratégie régionale pour le développement durable et la cohésion territoriale,
- Vu les directives européennes sur la mobilité durable et intelligente,
- Vu les résultats des consultations publiques indiquant un besoin urgent d'amélioration des services de transport en zones rurales,
- Vu l'article 174 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne concernant la cohésion territoriale,

A. considérant que l'accès à des transports publics fiables et abordables est un droit fondamental qui soutient le développement économique, l'inclusion sociale et l'accès à l'éducation et à la santé ;

B. considérant que de nombreuses zones rurales souffrent d'un sous-investissement chronique dans les infrastructures de transport, ce qui limite la mobilité de leurs habitants et contribue à l'isolement économique et social ;

C. considérant l'importance de réduire l'empreinte carbone du secteur des transports en augmentant la part des transports collectifs et en réduisant la dépendance aux véhicules individuels ;

D. considérant que l'amélioration des transports est essentielle pour garantir une égalité des chances, favoriser la diversité des économies locales et contribuer à une répartition plus équilibrée de la population sur le territoire ;

E. considérant que l'innovation technologique offre de nouvelles possibilités pour améliorer l'efficacité des transports (notamment ruraux) à travers des solutions telles que le transport à la demande, la mobilité partagée et les véhicules électriques ;

F. considérant que le partenariat entre les autorités locales, les entreprises de transport, et les communautés est crucial pour concevoir des solutions de transport adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire ;



## Rencontre régionale du 5 juin 2024 – Journée de clôture de la 2<sup>e</sup> édition

### Simulation d'une assemblée régionale pour le vote d'une délibération concernant les Mobilités

Il est proposé aux jeunes conseillers de « Ma Région pour demain » de formuler des propositions afin d'établir leurs priorités de mandat pour la rédaction de leur plan Mobilités en Bourgogne-Franche-Comté.

Suite aux nombreuses rencontres citoyennes « Ma Région pour demain », il est ressorti 5 grands axes thématiques sur lesquels il vous est proposé de travailler sur :

1. L'accès à la mobilité collective
  - Coût de la mobilité, des abonnements TER, Mobigo...
  - L'intermodalité
2. L'accès à la mobilité individuelle
  - Les aides pour se déplacer : permis de conduire, achat d'un premier véhicule...
3. L'accessibilité des transports :
  - L'accès à la mobilité pour les personnes en situation de handicap : aménagement des gares, permettre plus de places pour les PMR par trajet, les difficultés liées aux passages de permis ou du code pour les handicap mentaux...
4. Les mobilités alternatives : mobilités actives, mobilités solidaires, mobilités partagées
  - Covoiturage, autopartage, transport à la demande
  - Utilisation du vélo, des trottinettes électriques...
5. Les opérations de communication et de sensibilisation
  - Faire connaître l'offre de mobilités
  - Sensibiliser les usagers